



Commune de REMUZAT

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 15 avril 2022 à 19h00.

L'an deux mille vingt-deux, le 15 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Olivier SALIN, Maire.

Etaient présents : Mme Chantal AUBERY, MM. Éric BOLLARD, Bruno CUVELARD, Jean-Jacques DREVET, Étienne LATIL, Thierry SERRE, Olivier SALIN.

Absents excusés : Delphine VIGNES pouvoir à Thierry SERRE
 Caroline PONS pouvoir à Etienne LATIL
 Bastien BOURGEAUD pouvoir à Jean-Jacques DREVET

Absent : Loïc INIZAN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09/04/2022.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Secrétaire de séance : Thierry SERRE

Olivier SALIN remercie tous les conseillers pour la tenue du bureau de vote du 10 avril

1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 mars 2022

POUR : 10	CONTRE :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

2) Taxes directes locales pour 2022

taxes	Bases prévisionnelles	Taux 2021	Produits attendus
Taxe foncière (bâti)	404 600	32.22	130 362 €
Taxe foncière (non bâti)	7100	70.23	4 986 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	62 500	16.43	10 269 €
total			<u>145 617 €</u>

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taxes. Les taux pour 2022 sont les mêmes qu'en 2021 à savoir :

Taxe foncière (bâti) = 32,22

Taxe foncière (non bâti) = 70,23

3)Comptes administratifs et comptes de gestion 2021

3-1) BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	295 572.95 €	532 520.94 €	828 093.89 €
DEPENSES	171 960.54 €	502 905.83 €	674 866.37 €
RESULTAT EXCEDENT DEFICIT	123 612.41 €	29 615.11 €	153 227.52 €

RESULTAT DE CLOTURE 2021

	RESULTAT CLOTURE 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	75 231.17 €	123 612.41 €	198 843.58 €
FONCTIONNEMENT	797 806.16 €	29 615.11 €	827 421.27 €
TOTAL	873 037.33 €	153 227.52 €	1 026 264.85 €

Le maire quitte la séance et ne participe pas au vote. Le compte administratif est voté sous la présidence de Bruno CUVELARD premier adjoint.

POUR : 9 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

3-2 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	234 363.53 €	148 030.86 €	382 394.39 €
DEPENSES	54 242.54 €	125 829.92 €	180 072.46 €
RESULTAT EXCEDENT DEFICIT	180 120.99 €	22 200 .94 €	202 321.93 €

RESULTAT DE CLOTURE 2021

	RESULTAT CLOTURE 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE 2021
INVESTISSEMENT	127 035.84 €	180 120.99 €	307 156.83 €
FONCTIONNEMENT	-5 843.57 €	22 200.94 €	16 357.37 €
TOTAL	121 192.27 €	202 321.93 €	323 514.20 €

Le maire ne participe pas au vote. Le compte administratif est voté sous la présidence de Bruno CUVELARD premier adjoint.

POUR : 9 CONTRE : 0 Abstentions : 0

3-3 budget lotissement MARPA

Lotissement MARPA	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	139 528,51 €	139 528,51 €	279 057,02 €
Dépenses	139 528,51 €	139 528,51 €	279 057,02 €
Résultat	0 €	0 €	0 €

Le maire ne participe pas au vote. Le compte administratif est voté sous la présidence de Bruno CUVELARD premier adjoint.

POUR : 9 CONTRE : 0 Abstentions : 0

4) BUDGETS 2021

Vote du Budget Primitif 2022 et affectation du résultat (Commune, Service Eau-assainissement, et Lotissement MARPA)

4-1 budget principal

Commune	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	1 891 808 €	1 345 888 €	3 237 696 €
Dépenses	1 891 808 €	1 345 888 €	3 237 696 €

Dépenses investissement inscrites au budget 2022

- Carte communale
 - SIL Signalisation Information Locale
 - Nouvel OT Maison des vautours
 - Aménagement cœur de village 2
 - Micro tracteur
 - garages communaux
 - Cure 1^{ère} tranche
 - Panneaux électoraux
- cabinet infirmier
mur du cimetière
ventilo-convecteur gendarmerie
garde-corps bâtiment mairie
schéma directeur DECI
petite unité médicalisée PUM

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau des subventions aux associations présenté par Chantal AUBERY et Olivier SALIN. Une somme totale de 21 000 euros a été inscrite au budget.

4-2 budget eau et assainissement

Eau + assainissement	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	534 300 €	179 014 €	713 314 €
Dépenses	534 300 €	179 014 €	713 314 €

Dépenses investissement inscrites au budget 2022

- Mise en séparatif du réseau des eaux usées et réhabilitation du réseau d'eau potable cœur de village 2 (rues de la Chauchière, des Bas Bourgs, du Bourg, de la Moutardière, Saint-Joseph, de la Calade, Saint-Eloi et passage du Rif)
- schéma directeur assainissement

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0

4-3 budget lotissement MARPA

Lotissement MARPA	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	289 530 €	300 001 €	589 531 €
Dépenses	289 530 €	300 001 €	589 531 €

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

5) Maison des vautours demande de financement Aménagement muséographique

Une réunion s'est tenue à la mairie le 25 mars avec Mme GRAVELAT du PNR, Christian TESSIER Association Vautours en Baronnies, Chantal AUBERY et Bruno CUVELARD.

1) Point sur les subventions obtenues :

200 000 € de subventions pour la réhabilitation du bâtiment de la Maison des Vautours : 140 000 € de la DREAL + 60 000 € de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de Parc

L'enjeu de calendrier est fort pour la subvention DREAL "Plan de relance" afin de tenir les délais imposés dans la convention d'attribution : les travaux devront être engagés avant le 31/12/2022 et finis au plus tard au premier semestre 2023.

2) Aides possibles pour la muséographie

La commune de Rémuzat vient d'être classée par décret dans le Parc naturel régional des Baronnies provençales. A ce titre, elle intègre le programme « Espace valléen » du massif des Baronnies provençales. Ce programme s'est donné notamment pour objectif de faire des ressources naturelles un capital de développement touristique.

En complément des travaux et en partenariat avec l'association Vautours en Baronnies, il convient de mettre en place l'aménagement scénographique.

Afin concevoir et construire cette scénographie, il est proposé de solliciter :

- **la Région Auvergne-Rhône-Alpes** dans le cadre du programme « Espace valléen » du massif des Baronnies provençales
- **l'Etat** dans le cadre du **Fonds National d'Aménagement Des Territoires**

selon le budget prévisionnel et le plan de financement suivants :

Dépenses (€ HT)		Recettes €	
Conception de la scénographie	16 250 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes – Programme espace valléen massif des Baronnies provençales (40%)	52 000 €
Aménagement scénographique	113 750 €	Etat -FNADT (40%)	52 000 €
		Autofinancement commune de Rémuzat (20%)	26 000 €
Total	130 000 €	Total	130 000 €

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

Une réunion a eu lieu ce jour, avec Agathe FAURE de l'Atelier VOGUE scénographie, Stéphanie FROBERT maître d'œuvre, Éric BOLLARD, Bruno CUVELARD et Olivier SALIN. Trois esquisses ont été présentées. Bruno CUVELARD les fait découvrir aux conseillers en insistant sur le fait qu'il s'agit d'esquisses. Suivant le modèle, il pourrait y avoir un surcoût de 100 000€.

Bruno CUVELARD tient à remercier Éric et Chantal qui « s'arrachent les cheveux » avec les demandes de subventions.

6) Voirie d'intérêt communautaire -Dotation départementale à orientation voirie

Le département a versé une dotation forfaitaire à orientation voirie d'un montant de 11 942€.

Travaux prévus sur le chemin du Théron : bicouche sur 400ml et enrobé sur la place devant le camping. Montant des travaux : 19 388.39€

Enveloppe prévisionnelle allouée par la CC BDP : 22 441.51€

La dotation départementale sera reversée à la CC BDP

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

Prévoir des travaux au-dessus des Blaches, chemin très dégradé.

7) adduction eau potable ferme Cornillac la Perrière

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec M SMEKENS pour le remboursement des frais en 2 fois (septembre 2022 et septembre 2023)
Coût : 10 863€ HT

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0

Infos diverses :

- Le micro tracteur KUBOTA a été livré lundi 4 avril 2022
- Demande de rendez-vous avec Mme SOUVIGNET de l'ONF par rapport à la forêt communale. Sera reçue par Jean-Jacques DREVET
- personnel communal : prolongation de l'arrêt maladie de l'agent chargé de la cantine. L'agent d'entretien mairie école bibliothèque quittera son poste au 30 avril. Elle sera remplacée par Mme MASSON jusqu'à la fin de l'année scolaire
- samedi 16 avril 2022 à 14h30 Mariage
- Du 19 au 22 avril 2022 opération de soutien pharmacien humanitaire international avec le Lion's Club Nyons Drôme Provençale les pharmacies de Nyons et Rémuzat
Vous avez la possibilité de rapporter l'ensemble de vos accessoires médicaux non-utilisés ainsi que vos anciennes radiographies auprès de ces deux pharmacies (Radiographies inutilisées, lunettes usagées, matériel médical, déambulateurs, béquilles, fauteuil roulant, petits matériels)
- Vendredi 22 avril 2022 de 15h00 à 18h00 don du sang à l'école
- AG du Caire le vendredi 22 avril 2022 à 18h00 mairie de Rémuzat
- Dimanche 24 avril 2022 de 08h00 à 19h00 deuxième tour des élections présidentielles

Tour de Rôles : idem 1^{er} tour

- 07h30-10h30 Olivier SALIN (Président du bureau) les personnes à l'ouverture du bureau doivent être présentes le soir (Signatures etc...)
 - 10h30-12h30
 - 12h30-15h00
 - 15h00-17h00.
 - 17h00-19h00
- Lundi 29 avril 2022 à 18h00 AG Groupama en mairie de Rémuzat
 - Le 29 avril réunion gendarmerie pour les problèmes de chauffage pompe à chaleur avec le BET Laplace, le maître d'œuvre ARMAND COUTELIER et l'installateur du système de chauffage.
 - Jean-Jacques DREVET demande où en est le projet de ralentisseurs ? et que fait-on pour empêcher la circulation des camping-cars rue du Bourg et des Bas Bourgs ? Olivier SALIN propose de réunir la commission voirie et évoquer ces problèmes de circulation mais aussi de stationnement dans le village. « Tout en restant bienveillant », il est envisagé une campagne d'information sensibilisation qui pourrait être suivie de sanctions...
 - Constats : le filet du city stade est encore tombé. Le cabanon « de Camille » est très sale

La séance est levée à 21 H58